



Évaluation : situation actuelle et plan de travail proposé pour 2024-2025

1. À sa cent quarante-troisième session, le Conseil exécutif a approuvé la politique d'évaluation de l'OMS.¹ Cette politique exige du Conseil exécutif qu'il participe à l'élaboration du plan de travail biennal pour l'évaluation à l'échelle de l'Organisation et qu'il l'approuve, budget compris. Le rapport annuel sera examiné par le Conseil exécutif à sa cent cinquante-cinquième session en mai 2024 ; entre-temps, le présent rapport fait le point sur la mise en œuvre du plan de travail 2022-2023² pour l'évaluation à l'échelle de l'Organisation et expose le plan de travail proposé pour 2024-2025.

POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL POUR L'ÉVALUATION

2. Au cours de l'exercice 2022-2023, le Bureau de l'évaluation a bien avancé dans la mise en œuvre du plan de travail 2022-2023 pour l'évaluation à l'échelle de l'Organisation. Le budget pour 2022-2023 du Bureau de l'évaluation s'élevait à 7,7 millions de dollars des États-Unis (USD) (5,4 millions USD pour les dépenses de personnel et 2,3 millions USD pour les coûts des activités liées à la mise en œuvre du plan de travail biennal). Compte tenu de ces limites, et vu que des postes clés en gestion de l'évaluation étaient toujours vacants au cours de l'exercice, le Bureau de l'évaluation a dû hiérarchiser les évaluations du plan de travail. Six évaluations du plan de travail ont été réalisées au cours de l'exercice ; cinq autres sont en cours et devraient être achevées en 2024. Les évaluations institutionnelles/centralisées suivantes du plan de travail ont été réalisées (a-f) ou sont en cours (g-k), tous les rapports d'évaluation établis étant disponibles sur la page Web du Bureau de l'évaluation :³

- a) évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique relatif à la transition pour la poliomyélite ;
- b) évaluation du cadre OMS de gestion axée sur les résultats ;

¹ Décision EB143(9) (2018).

² Document EB150/35, annexe, approuvé par le Conseil exécutif à sa cent cinquantième session (voir également le document EB150/2022/REC/2, procès-verbaux de la onzième réunion, section 3 (en anglais seulement)).

³ La page Web du Bureau de l'évaluation est disponible, en anglais seulement, à l'adresse <http://who.int/evaluation> (consulté le 30 octobre 2023).

- c) évaluation à mi-parcours de la Stratégie mondiale pour l'élimination des épidémies de fièvre jaune (EYE) 2017-2026 ;¹
- d) évaluation de la fonction normative de l'OMS au niveau des pays ;
- e) évaluation préliminaire du Programme spécial sur les soins de santé primaires ;
- f) évaluation de la mise en œuvre du treizième programme général de travail de l'OMS, 2019-2023 ;
- g) évaluation des Journées mondiales de la santé ;
- h) évaluation formative de la mise en œuvre de la politique de l'OMS sur le handicap ;
- i) évaluation conjointe du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous ;
- j) évaluation des examens fonctionnels des bureaux de pays de l'OMS dans la Région africaine ; et
- k) évaluation de la contribution de l'OMS à l'éradication de la tuberculose.

3. En outre, les évaluations décentralisées suivantes du plan de travail sont en cours :

- a) évaluation de la Contribution de partenariat en vertu du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique – deuxième plan de mise en œuvre de haut niveau 2018-2023 ;
- b) évaluation des progrès accomplis concernant la Décennie du renforcement des personnels de santé dans la Région de l'Asie du Sud-Est (2015-2024) (rapport d'évaluation attendu en décembre 2023) ; et
- c) évaluation de l'adoption de modalités de prestation de services de lutte contre les maladies non transmissibles axés sur la personne dans le cadre des soins de santé primaires dans les pays de la Région de l'Asie du Sud-Est (rapport d'évaluation attendu en décembre 2023).

4. Au cours de l'exercice 2022-2023, **le travail en réseau et en partenariat avec les bureaux régionaux** a été considérablement renforcé grâce à la relance du Réseau mondial d'évaluation, à la mise en place d'un programme d'apprentissage à l'échelle de l'Organisation destiné aux professionnels de l'évaluation, et à l'élaboration d'un cadre de mise en œuvre de la politique d'évaluation de l'OMS. Ce cadre décrit les méthodes de travail opérationnelles appliquées aux trois niveaux de l'Organisation et donne des orientations sur les outils et mécanismes qui facilitent la réalisation des différents types d'évaluation couverts par la politique d'évaluation de l'OMS. En 2023, des efforts concertés ont été déployés avec les bureaux régionaux pour établir un véritable plan de travail pour l'évaluation à l'échelle de l'Organisation, accroître au maximum les synergies et la cohérence, et optimiser l'appui technique aux évaluations décentralisées.

¹ *Stratégie mondiale pour l'élimination des épidémies de fièvre jaune (EYE) 2017-2026*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2018 (<https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/272955/9789242513660-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>, consulté le 12 novembre 2021).

5. Toujours en 2023, le programme d'**évaluations stratégiques de la contribution de l'OMS dans les différents pays** (évaluations de la contribution de l'OMS au niveau des pays) a été lancé pour aider l'Organisation à renforcer sa contribution et son impact au niveau des pays. Ces évaluations, qui sont demandées conjointement par l'OMS et les bureaux régionaux respectifs, ont pour objet d'examiner la contribution de l'OMS dans son ensemble, en tenant compte des priorités et besoins nationaux ainsi que des contributions d'autres partenaires nationaux et internationaux. Le programme a été lancé au sein du Bureau régional de la Méditerranée orientale, qui a été en mesure de mener cette initiative en grande partie car il disposait d'un spécialiste de l'évaluation dédié. Des évaluations indépendantes de la contribution de l'OMS au niveau des pays sont en cours à Djibouti, en Iraq, en Tunisie et au Yémen, et le plan de travail proposé pour 2024-2025 traduit la volonté d'élargir ce programme à d'autres Régions.

6. Le Bureau de l'évaluation a également participé à plusieurs **évaluations conjointes** réalisées avec d'autres partenaires de développement. Il a lancé l'évaluation conjointe du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, qui a été incluse dans le plan de travail 2022-2023 pour l'évaluation à l'échelle de l'Organisation, tandis que d'autres évaluations (a-g) ont été entreprises par d'autres entités sans avoir été prévues dans le plan de travail de l'OMS :

- a) évaluation des efforts déployés pour la mise en œuvre du volet COVAX (Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies ; Gavi, l'Alliance du Vaccin ; UNICEF ; et OMS) ;
- b) évaluation du Risk Communication and Community Engagement Collective Service (Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, UNICEF et OMS) ;
- c) évaluation à l'échelle du système du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement ;
- d) évaluation stratégique conjointe de la riposte collective à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) du point de vue du développement et de l'aide humanitaire (Coalition mondiale d'évaluation de la réponse à la COVID-19) ;
- e) participation au groupe de gestion du pilier des objectifs de développement durable relatifs à la population (ODD 1 à 5) pour la synthèse des données d'évaluation des réalisations et des bilans d'expérience concernant les objectifs de développement durable. Cette initiative, menée par le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD et Affaires mondiales Canada, vise à informer les États Membres à l'échelle mondiale, principalement par le canal des mécanismes de l'Assemblée générale des Nations Unies ;
- f) évaluation conjointe des travaux menés par l'ONUSIDA avec les populations clés (2018-2021) ; et
- g) évaluation conjointe de la contribution de l'ONUSIDA au renforcement des résultats en matière de VIH et de soins de santé primaires : interconnexions et intégration.

7. En collaboration avec le Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, le Bureau de l'évaluation a mené un exercice de planification distinct pour l'**évaluation de l'action humanitaire/des interventions d'urgence**. Cela s'explique par la nécessité d'adopter une approche d'évaluation différente pour les situations humanitaires, qui sont hautement instables, et par les avantages qu'offre la mise en place d'une boucle de rétroaction parallèle pour les opérations d'urgence.

8. En tant que membre du Groupe directeur de l'évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle, le Bureau de l'évaluation a participé ou participe actuellement à la réalisation des évaluations suivantes :

- a) évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle portant sur la crise au Yémen ;
- b) évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle portant sur la riposte humanitaire à la pandémie de COVID-19 ;
- c) évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle portant sur la riposte collective à la crise humanitaire dans le nord de l'Éthiopie ;
- d) évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle portant sur la riposte à la crise humanitaire en Afghanistan ;
- e) évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle en Ukraine (en cours) ; et
- f) évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle portant sur la riposte humanitaire aux tremblements de terre en République arabe syrienne et en Türkiye (en cours).

PLAN DE TRAVAIL POUR L'ÉVALUATION PROPOSÉ POUR 2024-2025

9. En 2022, le Bureau de l'évaluation a adopté le concept de gestion conjointe de certaines évaluations thématiques avec les bureaux régionaux afin de renforcer la participation et de garantir que les évaluations couvrent des sujets et programmes qui intéressent l'ensemble de l'Organisation. Le plan de travail 2024-2025 pour l'évaluation a été élaboré en concertation avec la haute direction de l'ensemble de l'Organisation et examiné par le Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance en octobre 2023. L'un des principaux impératifs lors de l'élaboration du plan de travail 2024-2025 était d'améliorer l'équilibre entre les cibles du triple milliard, de sorte que les États Membres et les parties prenantes soient mieux informés des réalisations au titre du treizième programme général de travail, 2019-2023, de manière globale (évaluations a-e, paragraphe 14). Les résultats de ces évaluations serviront à l'évaluation évolutive du quatorzième programme général de travail.

10. De plus amples informations sur l'ensemble des évaluations incluses dans le plan de travail pour l'évaluation à l'échelle de l'Organisation proposé pour 2024-2025 figurent à l'annexe 1 du présent document. Pour chaque évaluation sont indiqués le ou les bureaux responsables de l'évaluation ainsi qu'un calendrier d'évaluation provisoire. On trouvera également à l'annexe 1 une estimation indicative du coût de l'évaluation (qui peut couvrir plus d'un exercice) et la source de financement prévue (qui peut être multiple). Pour certaines évaluations, la source de financement sera précisée au cours de l'exercice 2024-2025 ; pour les évaluations conjointes, il s'agira d'un financement conjoint assuré par les entités participantes.

11. Afin que les évaluations soient planifiées bien à l'avance de sorte à être utilisées au maximum et à couvrir un large éventail de domaines thématiques et l'intégralité des cibles du triple milliard, l'annexe 2 du présent document contient un plan schématique indicatif des évaluations à long terme, qui va au-delà de l'exercice 2024-2025. Étant donné qu'il s'agit d'un plan à long terme, cette annexe n'est communiquée qu'à titre informatif à ce stade.

12. Trois domaines feront l'objet d'une attention particulière au cours de l'exercice 2024-2025 : poursuivre le développement du système d'évaluation décentralisée, renforcer les capacités professionnelles de la fonction d'évaluation de l'OMS, et renforcer les capacités nationales en matière d'évaluation. Les résultats de l'étude comparative en cours des fonctions d'évaluation et de ce qu'elles couvrent dans certaines entités du système des Nations Unies viendront orienter le développement de la fonction d'évaluation de l'OMS (rapport attendu en janvier 2024). Entre-temps, les coûts liés à ces domaines de travail ont été calculés à titre provisoire dans le plan de travail pour 2024-2025 afin de permettre la poursuite de ces initiatives.

13. Outre les évaluations en cours figurant dans le plan de travail 2022-2023, les évaluations proposées pour le plan de travail 2024-2025 sont énumérées aux paragraphes 14 à 17.

14. **Évaluations thématiques à l'échelle de l'Organisation** (dirigées par le Bureau de l'évaluation et gérées conjointement avec le département responsable du domaine thématique et les bureaux régionaux concernés) :¹

- a) évaluation conjointe du Groupe sectoriel mondial pour la santé du Comité permanent interorganisations ;
- b) évaluation de la contribution de l'OMS à la surveillance des urgences de santé publique et à la préparation à celles-ci ;
- c) évaluation du Groupe spécial mondial de lutte contre le choléra ;
- d) évaluation de la contribution de l'OMS aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène et de santé : stratégie mondiale de l'OMS dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ;
- e) évaluation du mécanisme de la stratégie de coopération avec les pays ; et
- f) évaluation évolutive du quatorzième programme général de travail.²

15. **Évaluations programmatiques, évaluations décentralisées et autres évaluations** (généralement dirigées et gérées par les entités institutionnelles responsables du programme, de l'initiative, du mécanisme ou de l'instrument concerné, avec l'appui du Bureau de l'évaluation et/ou du bureau régional compétent, selon les besoins).³ D'autres évaluations seront probablement ajoutées à la

¹ Les évaluations thématiques à l'échelle de l'Organisation examinent la manière dont l'OMS dans son ensemble contribue aux objectifs thématiques et stratégiques. Elles portent sur les activités menées par l'OMS à tous les niveaux de l'Organisation, en s'intéressant particulièrement à leurs effets combinés et à leurs incidences à l'extérieur de l'Organisation. Elles examinent aussi les liens entre les différents niveaux de l'Organisation et les partenariats stratégiques et opérationnels de celle-ci.

² Les évaluations évolutives reposent sur une approche participative en temps réel et sont menées parallèlement à la mise en œuvre des programmes. Elles donnent lieu à des évaluations périodiques des résultats obtenus et à des avis sur la manière d'adapter les programmes pour améliorer les résultats. Elles produisent aussi des données et des informations sur les résultats, qui facilitent le suivi des résultats et l'élaboration des rapports.

³ Les évaluations programmatiques, qui sont fondées sur les activités, examinent les résultats et les effets des programmes, initiatives, mécanismes et autres instruments tels que les partenariats. Elles portent sur les activités d'un programme (ou initiative, mécanisme ou instrument), dont elles évaluent les effets et les liens avec le reste de l'Organisation et avec les partenaires de telles activités. Une évaluation programmatique peut prendre la forme d'une évaluation décentralisée et être financée par le budget du programme (principalement des contributions volontaires ou une combinaison de fonds souples et de contributions volontaires), l'évaluation étant intégrée aux activités du programme.

liste des évaluations programmatiques, évaluations décentralisées et autres évaluations au cours de l'exercice. Cela dit, certaines de ces évaluations ne sont encore que provisoirement définies à ce stade ou ne pourront être menées que lorsqu'un financement sera disponible. Des informations actualisées seront communiquées dans les prochains rapports aux organes directeurs sur l'évaluation. La liste comprend actuellement les évaluations suivantes :

- a) évaluation du dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés ;
- b) évaluation à mi-parcours des soins de santé maternelle et néonatale et des services de prévention de la mortalité maternelle ;
- c) évaluation de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles ;
- d) évaluation du mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles ;
- e) évaluation évolutive du programme : faire progresser l'avortement en tant que soin de santé dans le cadre d'un accès universel à des services complets de santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de reproduction, à l'égalité des sexes et à l'autonomie corporelle ;
- f) évaluation de la mise en œuvre de la loi sur la couverture sanitaire universelle dans certains pays (Afrique du Sud et Nigéria) ;
- g) évaluation de la stratégie à moyen terme du Centre international de recherche sur le cancer pour 2021-2025 ;
- h) évaluation évolutive du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ;
- i) évaluation à terme du projet de démonstration de traitements larvicides antipaludiques AFRO II en Namibie ;
- j) évaluation à mi-parcours du plan d'action régional pour la Méditerranée orientale concernant la mise en œuvre des Stratégies mondiales du secteur de la santé contre, respectivement, le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2022-2030 ;
- k) évaluation de la communication concernant les événements de santé publique au titre du Règlement sanitaire international (2005) dans la Région OMS de l'Asie du Sud-Est ;
- l) évaluation à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030) ;
- m) évaluation du Comité d'évaluation éthique de la recherche ;
- n) évaluation à mi-parcours de la stratégie de coopération avec la Thaïlande 2022-2027 ; et
- o) évaluation indépendante du plan « Vision d'avenir » du Bureau régional du Pacifique occidental.

16. **Évaluations indépendantes conjointes de la contribution de l’OMS au niveau des pays** (dirigées par le bureau régional concerné et le Bureau de l’évaluation). Ces évaluations ont pour objet d’examiner la contribution globale de l’OMS aux objectifs des politiques et programmes de santé publique au niveau national, tout en tenant compte de la volonté exprimée et de l’action menée par le gouvernement, les acteurs de la santé publique et les partenaires à tous les niveaux. À l’heure actuelle, deux pays sont proposés pour la Région africaine (Guinée-Bissau et Namibie), un pour la Région de l’Asie du Sud-Est (Timor-Leste), huit pour la Région de la Méditerranée orientale (Jordanie, Liban, Oman, Pakistan, République arabe syrienne, Somalie, Soudan et Yémen) et deux pour la Région du Pacifique occidental (Mongolie et Philippines). Des consultations avec les bureaux régionaux sont en cours afin d’élaborer plus avant le plan et de le rationaliser.

17. **Évaluations des interventions d’urgence et de l’action humanitaire** (dirigées par le Bureau de l’évaluation et/ou le Programme OMS de gestion des situations d’urgence sanitaire ou le bureau régional concerné) :¹

- a) évaluations des interventions de l’OMS dans des pays en crise (selon les besoins) :
- évaluation des interventions d’urgence et de l’action humanitaire en Somalie.

Évaluations décentralisées

18. Le développement continu du **système d’évaluation décentralisée** a été défini comme une priorité majeure du Bureau de l’évaluation pour les prochaines années. Dans cette optique, le plan de travail pour 2024-2025 prévoit des dispositions d’appui, par exemple le soutien du Bureau de l’évaluation ou du bureau régional concerné à la gestion de l’évaluation, et la mise à disposition de conseillers externes en assurance de la qualité recrutés à partir d’une liste d’experts préapprouvés.

Renforcement des capacités professionnelles de la fonction d’évaluation de l’OMS

19. Afin de renforcer l’utilisation de l’évaluation en tant qu’élément essentiel de la gestion axée sur les résultats et de mieux rendre compte des résultats, le Bureau de l’évaluation a lancé en 2022 une initiative de renforcement des capacités à l’intention des professionnels de l’évaluation dans l’ensemble de l’Organisation. Cette initiative comprenait notamment des séances de formation bimensuelles, animées par des experts externes, sur des sujets liés à l’évaluation tels que : l’évaluation de l’impact des politiques ; la collecte des résultats ; l’animation d’ateliers en ligne ; l’intégration de l’équité en santé, de l’égalité des sexes, de l’inclusion des personnes handicapées et des droits humains dans les évaluations de l’OMS ; et l’évaluation évolutive. Pour l’exercice 2024-2025, il est prévu de continuer à renforcer les capacités d’évaluation en poursuivant la mise en œuvre du programme d’apprentissage, en élaborant des cours d’apprentissage en ligne sur l’évaluation ouverts à tous les membres du personnel, et en faisant participer activement le personnel d’évaluation à la formation professionnelle et aux conférences internationales et régionales sur l’évaluation afin qu’ils se tiennent au courant des dernières évolutions professionnelles dans le domaine de l’évaluation, y compris l’utilisation de l’intelligence artificielle.

¹ Les évaluations des interventions d’urgence et de l’action humanitaire examinent dans quelle mesure les activités entreprises par l’OMS aident les personnes touchées par des crises soudaines ou prolongées. Étant donné que de multiples intervenants humanitaires sont impliqués dans les situations de crise et que leurs activités de soutien sont étroitement liées, ces évaluations sont normalement définies par crises (plutôt que par activités ou par pays) et sont souvent menées conjointement avec les autres acteurs concernés.

Renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation

20. En définitive, les évaluations permettent de déterminer dans quelle mesure les politiques et programmes contribuent à la réalisation des priorités mondiales et nationales en matière de développement, y compris les objectifs de santé publique, et à l'amélioration du bien-être de la population. Il est donc nécessaire que les évaluations se concentrent non seulement sur la contribution de l'OMS, mais aussi sur la manière dont l'action de l'OMS interagit avec les politiques et programmes nationaux ainsi qu'avec les activités des acteurs, travailleurs et partenaires de la santé nationaux et internationaux. Les équipes d'évaluation devraient compter dans leurs rangs des évaluateurs qui connaissent bien les contextes nationaux et régionaux. C'est pourquoi il est primordial d'appuyer le renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation, en particulier dans le secteur de la santé publique.

21. Il est tout aussi important d'appuyer le renforcement des systèmes d'évaluation nationaux et la collaboration avec les autorités nationales au cours des évaluations. Un nombre croissant d'initiatives collaboratives et conjointes sont menées par des gouvernements nationaux et des partenaires internationaux pour considérer l'impact au niveau national de manière plus globale. En 2014, l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé aux entités du système des Nations Unies pour le développement d'appuyer le renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation.¹ En 2023, elle a en outre noté l'efficacité des évaluations dirigées par les pays dans le cadre des examens volontaires des progrès accomplis à l'échelle nationale en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, et elle a appelé le système des Nations Unies à apporter son soutien à cet égard.²

22. Les initiatives et mécanismes d'appui au renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation ont pris du retard dans le secteur de la santé publique par rapport à d'autres secteurs tels que l'environnement, l'agriculture, l'égalité des sexes et le développement socioéconomique en général. Il n'existe pas de mécanisme aidant clairement les gouvernements à mener des évaluations au regard des objectifs et cibles de développement durable liés à la santé. Étant donné que l'OMS suit les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable liés à la santé, elle serait bien placée pour coordonner un tel mécanisme d'appui, et le Bureau de l'évaluation propose de renforcer son engagement dans ce domaine important en 2024-2025. À cette fin, elle collaborera avec des initiatives comme le groupe de travail sur le renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation créé par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, EvalPartners (partenariat multipartite mondial pour l'évaluation) et l'Initiative mondiale pour l'évaluation lancée par la Banque mondiale. Le Bureau de l'évaluation étudiera aussi les possibilités de participation des bureaux de pays de l'OMS, aux côtés de leurs homologues gouvernementaux, à des cours de formation sur les évaluations dirigées par les pays, animés par l'Afrique du Sud et l'Université de Singapour avec le soutien du Bureau de l'évaluation de l'UNICEF.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

23. Le Conseil est invité à prendre note du rapport et à approuver le plan de travail 2024-2025 pour l'évaluation à l'échelle de l'Organisation.

¹ Résolution 69/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le renforcement des capacités en vue de l'évaluation des activités de développement au niveau des pays. New York, Organisation des Nations Unies, 2014 (<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N14/714/29/PDF/N1471429.pdf?OpenElement>, consulté le 30 octobre 2023).

² Résolution 77/283 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le renforcement des examens nationaux volontaires grâce à une évaluation dirigée par les pays. New York, Organisation des Nations Unies, 2023 (<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N23/124/51/PDF/N2312451.pdf?OpenElement>, consulté le 30 octobre 2023).

ANNEXE 1

PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 POUR L'ÉVALUATION À L'ÉCHELLE DE L'ORGANISATION

Évaluation/activité	État d'avancement	Bureau principal ou bureaux principaux	Calendrier	Coûts estimés (en milliers USD) ¹	Source de financement prévue ²
Évaluations thématiques à l'échelle de l'Organisation					
Évaluation de la contribution de l'OMS à l'éradication de la tuberculose	Reconduction à partir de 2023	Bureau de l'évaluation	T1-T4 2024	200	Fonds souples
Évaluation conjointe du Groupe sectoriel mondial pour la santé du Comité permanent interorganisations	Nouveau	Bureau de l'évaluation	T1-T4 2024	150	Entités participantes
Évaluation de la contribution de l'OMS à la surveillance des urgences de santé publique et à la préparation à celles-ci	Nouveau	Bureau de l'évaluation	T1-T4 2025	200	À confirmer
Évaluation du Groupe spécial mondial de lutte contre le choléra	Reconduction à partir de 2023	Bureau de l'évaluation	T1-T2 2024	200	Contributions volontaires
Évaluation de la contribution de l'OMS aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène et de santé : stratégie mondiale de l'OMS dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène	Reconduction à partir de 2023	Bureau de l'évaluation	T1-T2 2024	180	Contributions volontaires
Évaluation du mécanisme de la stratégie de coopération avec les pays	Nouveau	Bureau de l'évaluation	T2-T4 2024	200	Fonds souples
Évaluation évolutive du quatorzième programme général de travail	Nouveau	Bureau de l'évaluation	T3 2025-T2 2027	200	Fonds souples
Évaluation conjointe du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous	Reconduction à partir de 2023	Bureau de l'évaluation	T1-T3 2024	300 (160 pour l'OMS)	Entités participantes

¹ Les coûts estimés sont des chiffres provisoires indiqués à des fins de planification, englobent toutes les sources de financement et peuvent inclure les coûts occasionnés pendant plus d'un exercice.

² La source de financement de certaines évaluations sera précisée au cours de l'exercice 2024-2025.

Évaluation/activité	État d'avancement	Bureau principal ou bureaux principaux	Calendrier	Coûts estimés (en milliers USD) ¹	Source de financement prévue ²
Évaluations programmatiques, évaluations décentralisées et autres évaluations					
Évaluation du dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés	Reconduction à partir de 2023	Bureau de l'évaluation	T1-T2 2024	150	Contributions volontaires
Évaluation à mi-parcours des soins de santé maternelle et néonatale et des services de prévention de la mortalité maternelle	Nouveau	Département Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, et vieillissement	T3 2024-T1 2025	180	À confirmer
Évaluation de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles	Nouveau	Plateforme mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles	T1-T4 2024	100	À confirmer
Évaluation du mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles	Nouveau	Plateforme mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles	T1-T3 2024	150	À confirmer
Évaluation évolutive du programme : faire progresser l'avortement en tant que soin de santé dans le cadre d'un accès universel à des services complets de santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de reproduction, à l'égalité des sexes et à l'autonomie corporelle	Nouveau	Programme spécial PNUD/ FNUAP/UNICEF/OMS/ Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine	T1 2024-T4 2025	250	Contributions volontaires
Évaluation de la mise en œuvre de la loi sur la couverture sanitaire universelle dans certains pays (Afrique du Sud et Nigéria)	Nouveau	Département Gouvernance et financement des systèmes de santé	T3-T1 2026	À confirmer	À confirmer
Évaluation de la stratégie à moyen terme du Centre international de recherche sur le cancer pour 2021-2025	Nouveau	Centre international de recherche sur le cancer	T1-T3 2024	À confirmer	À confirmer
Évaluation évolutive du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant	Nouveau	Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant	T1 2024-T4 2025	200	Contributions volontaires
Évaluation à terme du projet de démonstration de traitements larvicides antipaludiques AFRO II en Namibie	Nouveau	Bureau régional de l'Afrique/ Bureau de pays de la Namibie	T1-T4 2024	À confirmer	À confirmer

Évaluation/activité	État d'avancement	Bureau principal ou bureaux principaux	Calendrier	Coûts estimés (en milliers USD) ¹	Source de financement prévue ²
Évaluation à mi-parcours du plan d'action régional pour la Méditerranée orientale concernant la mise en œuvre des Stratégies mondiales du secteur de la santé contre, respectivement, le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2022-2030	Nouveau	Bureau régional de la Méditerranée orientale/ Division de la lutte contre les maladies transmissibles	2025	90	Fonds souples/ contributions volontaires
Évaluation des efforts déployés pour la mise en œuvre du volet COVAX	Reconduction à partir de 2023	Gavi, l'Alliance du Vaccin	T1-T4 2024	À confirmer	Entités participantes
Évaluation de la Contribution de partenariat en vertu du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique – deuxième plan de mise en œuvre de haut niveau 2018-2023	Reconduction à partir de 2023	Unité Préparation en cas de grippe pandémique	T1-T2 2024	150	Contributions volontaires
Évaluation de la communication concernant les événements de santé publique au titre du Règlement sanitaire international (2005) dans la Région OMS de l'Asie du Sud-Est	Nouveau	Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	T3 2024-T2 2025	À confirmer	À confirmer
Évaluation à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030)	Nouveau	Département Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, et vieillissement	T3 2025-T1 2026	180	À confirmer
Évaluation formative de la mise en œuvre de la politique de l'OMS sur le handicap	Reconduction à partir de 2023	Bureau de l'évaluation	T1-T2 2024	80	Fonds souples
Évaluation des examens fonctionnels des bureaux de pays de l'OMS dans la Région africaine	Reconduction à partir de 2023	Bureau de l'évaluation/Bureau régional de l'Afrique	T1-T2 2024	100	Fonds souples
Évaluation des Journées mondiales de la santé	Reconduction à partir de 2023	Bureau de l'évaluation/ Département Communication et Département Promotion de la santé	T1-T2 2024	100	Fonds souples

Évaluation/activité	État d'avancement	Bureau principal ou bureaux principaux	Calendrier	Coûts estimés (en milliers USD) ¹	Source de financement prévue ²
Évaluation du Comité d'évaluation éthique de la recherche	Reconduction à partir de 2023	Département Recherche pour la santé	T1-T2 2024	100	À confirmer
Évaluation à mi-parcours de la stratégie de coopération avec la Thaïlande 2022-2027	Nouveau	Bureau de pays de la Thaïlande	T2-T3 2024	100	Fonds souples
Évaluation indépendante du plan « Vision d'avenir » du Bureau régional du Pacifique occidental	Nouveau	Bureau régional du Pacifique occidental	2025	À confirmer	À confirmer
Évaluations des interventions d'urgence et de l'action humanitaire					
Évaluations des interventions de l'OMS dans des pays en crise	Nouveau	Bureau de l'évaluation/ Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire/Bureau régional concerné	Selon les besoins	À confirmer	À confirmer
Évaluation des interventions d'urgence et de l'action humanitaire en Somalie	Nouveau	Bureau régional de la Méditerranée orientale/Bureau de pays de la Somalie	2024	80	Fonds souples
Évaluations de l'action humanitaire interinstitutionnelle dans des situations d'urgence de niveau 3 (trois à quatre par exercice)	En cours	Bureau de la coordination des affaires humanitaires	À déterminer	À confirmer	Entités participantes
Évaluations thématiques de l'action humanitaire interinstitutionnelle	En cours	Bureau de la coordination des affaires humanitaires	À déterminer	À confirmer	Entités participantes
Évaluations indépendantes conjointes de la contribution de l'OMS au niveau des pays¹					
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS en Namibie	Nouveau	Bureau régional de l'Afrique/ Bureau de l'évaluation	2024	150	À confirmer
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS en Guinée-Bissau	Nouveau	Bureau régional de l'Afrique/ Bureau de l'évaluation	2025	150	À confirmer

¹ Des consultations avec les bureaux régionaux sont en cours afin d'élaborer plus avant le plan et de le rationaliser.

Évaluation/activité	État d'avancement	Bureau principal ou bureaux principaux	Calendrier	Coûts estimés (en milliers USD) ¹	Source de financement prévue ²
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS au Yémen	Reconduction à partir de 2023	Bureau régional de la Méditerranée orientale/Bureau de l'évaluation	2024	150	Fonds thématiques
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS au Liban	Nouveau	Bureau régional de la Méditerranée orientale/Bureau de l'évaluation	2024	120	Fonds souples
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS en Jordanie	Nouveau	Bureau régional de la Méditerranée orientale/Bureau de l'évaluation	2024	100	Fonds souples
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS au Pakistan	Nouveau	Bureau régional de la Méditerranée orientale/Bureau de l'évaluation	2024	160	Fonds souples
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS à Oman	Nouveau	Bureau régional de la Méditerranée orientale/Bureau de l'évaluation	2025	80	Fonds souples
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS en Somalie	Nouveau	Bureau régional de la Méditerranée orientale/Bureau de l'évaluation	2025	150	Fonds souples
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS au Soudan	Nouveau	Bureau régional de la Méditerranée orientale/Bureau de l'évaluation	2025	150	Fonds souples
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS en République arabe syrienne	Nouveau	Bureau régional de la Méditerranée orientale/Bureau de l'évaluation	2025	150	Fonds souples
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS au Timor-Leste	Nouveau	Bureau régional de l'Asie du Sud-Est/Bureau de l'évaluation	2024	150	Fonds souples

Évaluation/activité	État d'avancement	Bureau principal ou bureaux principaux	Calendrier	Coûts estimés (en milliers USD) ¹	Source de financement prévue ²
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS en Mongolie	Nouveau	Bureau régional du Pacifique occidental/Bureau de l'évaluation	À confirmer	150	Fonds souples
Évaluation indépendante conjointe de la contribution de l'OMS aux Philippines	Nouveau	Bureau régional du Pacifique occidental/Bureau de l'évaluation	À confirmer	150	Fonds souples
Activités visant à assurer l'efficacité de la fonction d'évaluation					
Appui aux évaluations décentralisées	En cours	Bureau de l'évaluation/ bureaux régionaux	2024-2025	120	Fonds souples
Renforcement des capacités professionnelles de la fonction d'évaluation de l'OMS	En cours	Réseau mondial d'évaluation	2024-2025	80	Fonds souples
Collaboration interinstitutionnelle et contributions aux évaluations conjointes	En cours	Bureau de l'évaluation	2024-2025	170	Fonds souples
Renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation	En cours	Bureau de l'évaluation	2024-2025	80	Fonds souples

ANNEXE 2

PLAN STRATÉGIQUE SCHÉMATIQUE DES ÉVALUATIONS À LONG TERME (2023-2027)

	2023	2024		2025		2026		2027	
Type d'évaluation	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre
Cible 1 du triple milliard : 1 milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle sans être exposées à des difficultés financières									
Évaluations thématiques à l'échelle de l'Organisation		Contribution de l'OMS à l'éradication de la tuberculose				Santé mentale et usage de substances psychoactives		Santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant	
						Services de santé intégrés			
Évaluations programmatiques/décentralisées/autres	Dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés								
			Soins de santé maternelle et néonatale/prévention de la mortalité maternelle (évaluation à mi-parcours)*						
		Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles*							
		Mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles*							
		Évaluation évolutive du programme : faire progresser l'avortement en tant que soin de santé dans le cadre d'un accès universel à des services complets de santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de reproduction, à l'égalité des sexes et à l'autonomie corporelle							

Les évaluations programmatiques et décentralisées seront déterminées au fur et à mesure.

Type d'évaluation	2023		2024		2025		2026		2027	
	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	
						Mise en œuvre de la loi sur la couverture sanitaire universelle dans certains pays (Afrique du Sud et Nigéria)*				
		Stratégie à moyen terme du Centre international de recherche sur le cancer pour 2021-2025*								
		Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (évaluation évolutive)*								
		Projet de démonstration de larvicides antipaludiques AFRO II en Namibie (évaluation à terme)*								
					Plan d'action régional pour la Méditerranée orientale concernant la mise en œuvre des Stratégies mondiales du secteur de la santé contre, respectivement, le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2022-2030 (évaluation à mi-parcours)*					
Cible 2 du triple milliard : 1 milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire										
Évaluations thématiques à l'échelle de l'Organisation	Groupe spécial mondial de lutte contre le choléra			Contribution de l'OMS à la surveillance des urgences de santé publique et à la préparation à celles-ci		Thème à déterminer		Thème à déterminer		
		Groupe sectoriel mondial pour la santé du Comité permanent interorganisations								
Évaluations programmatiques/décentralisées/autres	Efforts déployés pour la mise en œuvre du volet COVAX (évaluation dirigée par Gavi, l'Alliance du Vaccin)									

	2023	2024		2025		2026		2027	
Type d'évaluation	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre
	Contribution de partenariat en vertu du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique – deuxième plan de mise en œuvre de haut niveau 2018-2023*								
			Communication concernant les événements de santé publique au titre de Règlement sanitaire international (2005) dans la Région OMS de l'Asie du Sud-Est						
	Évaluations des interventions de l'OMS dans des pays en crise (Somalie en 2024*)								
	Évaluations de l'action humanitaire interinstitutionnelle (spécifiques à un contexte de crise et thématiques)								
Cible 3 du triple milliard : 1 milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être									
Évaluations thématiques à l'échelle de l'Organisation	Contribution de l'OMS aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène et de santé : stratégie mondiale de l'OMS dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène					Alimentation saine, sûre et nutritive		Thème à déterminer	
Évaluations programmatiques/décentralisées/autres					Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030) (évaluation à mi-parcours)*				
						Résilience des systèmes de santé aux changements climatiques dans les pays insulaires du Pacifique*			

	2023	2024		2025		2026		2027	
Type d'évaluation	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre
Fonctions d'appui									
Évaluations thématiques à l'échelle de l'Organisation		Mécanisme de la stratégie de coopération avec les pays			Évaluation évolutive du quatorzième programme général de travail				
Évaluations programmatiques/décentralisées/autres	Mise en œuvre de la politique de l'OMS sur le handicap								
	Examens fonctionnels des bureaux de pays de l'OMS dans la Région africaine								
	Journées mondiales de la santé*								
	Comité d'évaluation éthique de la recherche*								
		Stratégie de coopération avec la Thaïlande (évaluation à mi-parcours)*							
				Plan « Vision d'avenir » du Bureau régional du Pacifique occidental*					
Autres									
Évaluations thématiques à l'échelle de l'Organisation	Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous								
Évaluations programmatiques/décentralisées/autres	Évaluations de la contribution de l'OMS au niveau des pays								

Un astérisque (*) indique qu'il s'agit d'une évaluation décentralisée, dirigée par les départements, les bureaux régionaux ou les bureaux de pays, avec l'appui du Bureau de l'évaluation et du bureau régional concerné.

Le calendrier est indicatif : la période de mise en œuvre effective se situera dans la fourchette indiquée, mais sera normalement plus courte.

Les évaluations programmatiques et décentralisées se caractérisent souvent par un cycle de planification plus court. D'autres évaluations sont attendues pour 2025 et au-delà, mais elles ne sont pas indiquées.